

## Compte-rendu du Comité de Quartier du Centre-Ville CACHAN 31 janvier 2019, CSC Maison Cousté

Aux côtés d'habitants, membres de l'équipe d'animation, étaient présents pour la ville : Hervé Willaime (élu référent du Comité de Quartier Centre-Ville, maire adjoint à l'enseignement secondaire et supérieur), Juliette Papazian (maire adjoint à la Médiation, prévention, sécurité et tranquillité publique, police municipale) Céline Di Mercurio (élue référente du Comité de Quartier Centre-Ville, conseillère municipale à la responsabilité environnementale, l'économie circulaire et l'innovation sociale), Jean-Paul Notte (Chargé de mission sécurité-tranquillité), Charlotte Guilhou (Chargée de mission participation citoyenne).

Une quarantaine de personnes a participé à la réunion.

**Ordre du jour** : En préambule, rappel sur ce qu'est un Comité de quartier

Retour sur les travaux de la commission stationnement du Centre-Ville

Le Budget participatif

Le forum des initiatives citoyennes

Les boîtes aux livres

Et tout au long de la réunion, avec les apports d'information sur ces différents points, des questions, des échanges et des suggestions entre les participants.

**Rappel sur ce qu'est un comité de quartier** : Ils ont été créés en 2002

Pourquoi participer au comité de quartier ? Pour s'informer sur les projets en action de la municipalité, échanger avec des élus sur ce qui serait à améliorer et trouver des solutions.

Echanger et organiser avec d'autres habitants des projets possibles

La fréquence des rencontres est de 2 à 4 fois par an en réunion de quartier et des groupes de travail thématiques à développer. Il y a aussi un travail en amont avec les habitants, membres de l'équipe d'animation et les élus qui demande du temps et de l'engagement. Equipe à renforcer !!

Une charte a été élaborée par l'inter-comité de quartier et adoptée en novembre 2015 par le Conseil Municipal.

Il y a des réunions inter-comité de quartier pour faire un point, un retour sur le fonctionnement et construire ensemble un projet. Un rapport d'activité est régulièrement présenté aux élus.

### **Retour sur les travaux de la commission stationnement**

A la suite de la loi MAPTAM, qui a transféré la compétence en matière de stationnement payant aux communes, la ville de Cachan a souhaité initier une réflexion avec ses habitants. Pour cela, une concertation sur toute la ville et autour des comités de quartier a été lancée le 17 décembre dernier, après la création d'ateliers citoyens. Désormais, et dans chaque quartier, les habitants qui souhaitent s'associer à cette réflexion sont invités à travailler au sein d'une commission dédiée.

Chaque commission est reliée à un Comité de quartier composée d'un minimum de 6 personnes. Elle se réunit de janvier à Mars

Le 18 mars, est prévue une réunion mi-parcours, et une restitution sera faite le 8 avril.

Rappel : ce comité de quartier présente un support de réflexion mais n'incite pas au débat au vu des autres sujets à aborder

**La commission qui travaille sur le stationnement Centre-Ville rappelle les items de travail qui avaient été retenus au soir du lancement de la concertation, le 17 décembre :**

SATURATION HYPERCENTRE

STATIONNEMENT RESIDENTIEL

STATIONNEMENT LIE AUX COMMERCES

STATIONNEMENT LIE AUX ACTIVITES

MEILLEURE UTILISATION DES 2 PARKINGS

CIRCULATION PIETON

STATIONNEMENT SAUVAGE

TARIFICATION

**Un membre de la commission est venu présenter à l'assemblée l'état de leurs réflexions** : Il rappelle que le Centre-ville est un quartier particulier à Cachan ; parce qu'il est non seulement emprunté par ceux qui y vivent mais aussi par tous les Cachanais qui viennent y faire leurs courses, user des services qui s'y concentrent ou encore s'y promener. Bénéficiant d'environ 730 places de stationnement sur voie publique (à l'exclusion des parkings), il a été constaté que **les travaux d'aménagement avaient tendance à réduire le nombre de places disponibles.**

Cependant et afin de rendre l'analyse plus fine, les membres de la commission ont proposé un découpage du

quartier Centre-Ville en quatre zones:

Le quartier Belle Image : pour lequel peu de places de stationnement sont disponibles (environ 130), mais qui rencontre paradoxalement peu de problèmes de stationnement – sauf à la marge en journée, avec le stationnement de professionnels -

Le quartier Léon Blum : qui dispose d'un nombre de places de stationnement important et rencontre relativement peu de problèmes, quartier résidentiel

Le périmètre autour du parc Raspail : qui dispose d'environ 200 places et de rues larges. Le peu d'emplois alentour ne poussent pas les professionnels qui travaillent à Cachan à venir s'y garer. Le soir, les résidents peuvent s'y garer aisément.

L'hyper-centre : c'est la zone problématique du centre-ville. C'est paradoxalement l'endroit qui dispose du moins de places de stationnement relativement à la densité de la population et de circulation.

A l'issue de cette présentation, un habitant intervient pour témoigner d'un vécu différent : habitant rue du Fief des arcs, il remarque une occupation abusive des habitants d'Arcueil et de nombreuses voitures ventouses qui génèrent une saturation des places de stationnement. Les membres de la commission l'invitent à participer au groupe de travail ou à leur faire part, par voie électronique, de ses réflexions et constatations.

**C'est ensuite un membre de la commission stationnement du Coteau qui vient présenter aux habitants présents les réflexions de sa commission :**

La tendance qui se dégage des deux temps de réunions organisés depuis le 17 décembre est de penser à mettre en place à des endroits stratégiques du Centre-Ville des arrêts minute. Enfin, il propose d'organiser une tarification progressive et non plus proportionnelle au temps de stationnement des véhicules; cela afin de permettre un meilleur report sur les parkings du Centre-Ville (gratuité pendant 2 heures). Enfin, il est souligné qu'un accès au parking toute la nuit serait judicieux car aujourd'hui il est fermé à 20h ou 21h le vendredi.(hors abonnement).

**Remarques, questions, suggestions des habitants présents :**

- Comment gérer le flux entre les circulations piétonnière et automobile, le développement d'une autre circulation : vélos, trottinettes... ??

- Quelle étude a été menée sur l'évolution de la population cachanaise au regard des constructions nouvelles actuelles et à venir ? *La Mairie répond que cela a été fait*

- Problèmes de stationnement liés à la gare d'Arcueil/ Cachan

- Re-résidentialisation des voitures dans les parkings privés pour désengorger la rue. Il faudrait réorganiser le stationnement dans le domaine privé en proposant une tarification dans les zones résidentielles, différencier les zones proximité de domicile et la zone centre ville. A Paris il y a une réglementation différente selon zone résidentielle et bâtiment d'utilité publique

- concernant l'ouverture nocturne du parking Hénouille, la question du risque de nuisances est posée.

Pour terminer, les membres de la commission rappellent aux habitants présents qu'ils peuvent tous participer en s'associant au groupe de travail ou encore en communiquant leurs suggestions // remarques par mail au Comité de Quartier. Ils rappellent que la participation des habitants du quartier est indispensable pour arriver à un diagnostic le plus fidèle possible aux différentes problématiques rencontrées par les habitants.

**Le budget participatif**

*Suite à la démarche de concertation « Parlons ensemble de Cachan », Hélène de Comarmond, Maire de Cachan, et l'équipe municipale ont pris 30 engagements présentés lors de la soirée de clôture du 12 décembre dernier. Le premier d'entre eux : mettre en place le premier budget participatif de Cachan.*

Pour ce premier Budget Participatif, ce sont 100 000 euros du budget d'investissement de la ville qui seront consacrés à financer des projets proposés par les habitants de Cachan. Il existe plusieurs manières de participer :

Du 17 janvier au 17 février : chaque habitant peut proposer son projet sur le site

<https://budgetparticipatif.ville-cachan.fr>

Du 6 mai au 6 juin : les habitants seront appelés à voter pour les projets recevables qui leur plaisent le plus (5 votes par Cachanais) sur la même plateforme numérique ou dans des urnes prévues à cet effet et dispersées un peu partout dans la ville (les centres sociaux-culturels, le CMS, la maison des services publics etc...).

Enfin, les habitants peuvent aussi candidater à l'adresse [budgetparticipatif@ville-cachan.fr](mailto:budgetparticipatif@ville-cachan.fr)

pour faire partie du comité citoyen qui aura la tâche d'accompagner, avec les élus et services de la ville, les porteurs de projets recevables dans la définition et la précision de leurs projets.

### **Suggestions, questions et remarques d'habitants :**

- Existe-t-il un accompagnement possible pour les projets proposés ?

Réponse : communication dans beaucoup de lieux et possibilités de se déplacer pour l'équipe municipale  
Il est dit qu'il s'agit bien de projet d'intérêt public (À préciser ce que cela signifie pour chacun). Il s'agit d'investissement unique et exceptionnel.

- Quelle idée de projet, un exemple « Colorons Cachan » A définir lieux et mobiliers à rendre plus gais  
- Piste cyclable ?

- Café de rencontre ?

- Magasin de la presse : *réponse de la ville, un kiosque à journaux est en cours de mise en place (rue Guichard, ce qui fait partie des engagements de la Ville*

- Communication à développer sur les événements culturels en cours, notamment pour les jeunes. Ex : exposition à l'Orangerie. *Réponse de la ville : Il existe des médiateurs culturels pour les écoles primaires, à développer pour le secondaire*

- Comment « sauver » les commerces ? *Réponse de la ville Une ville peut préempter un commerce mais il faut par la suite trouver un preneur. Pour cela, deux conditions : investir dans un fond de commerce et assurer la commercialisation. Dans les autres cas, le propriétaire du fond de commerce est libre de sa stratégie commerciale (choix de l'activité, du tarif, du preneur...), hors zone de préemption, la ville n'a pas de levier juridique pour influencer dans la transaction ou la destination du local commercial.*

### **Le forum des initiatives citoyennes**

L'idée de créer un forum des initiatives citoyennes est née lors d'un café-citoyen (« kfé actu ») à la maison Cousté qui portait sur le thème : « envie d'agir dans mon quartier ». Les objectifs sont multiples :

Rendre visible les initiatives présentes dans le quartier

Susciter le désir d'agir des habitants

Partager des expériences et s'entraider

Créer un espace qui permettrait de se rencontrer et de mettre en commun ses idées/envies.

Qu'est-ce qu'une initiative ? C'est une idée venue et portée par un groupe d'habitants, c'est une action locale sans valeur religieuse, politique ou encore lucrative.

La forme reste encore à travailler et à définir mais l'envie est là ! L'idée est donc de se réunir à nouveau, le 21 mars à la Maison Cousté à 20h pour travailler sur la forme que pourrait prendre ce forum et communiquer auprès des Cachanais. Un article paraîtra notamment dans le magazine municipal.

Tous les habitants intéressés peuvent écrire à : [finitiativecachan@gmail.com](mailto:finitiativecachan@gmail.com)

### **4) Présentation de la boîte à livres :**

*Un rappel par l'élue référente du contexte : L'initiative des boîtes à livres s'inscrit dans les principes de l'économie circulaire (réduction du recours aux ressources, réemploi, réparation, recyclage). Cela permet d'éviter que des livres soit jetés et contribue au partage de la culture pour toutes et tous dans les espaces publics.*

Une boîte à livres : les habitants y déposent des livres, CD, DVD, à la disposition de tous (« donner, emprunter, lire, rapporter »)

Actuellement, 4 boîtes à installer : des lieux sont proposés et restent à définir par les comités de quartier concernés. (Carrefour, Coteaux, Raspail et Aqueduc ?)

Elles seront gérées par des habitants volontaires.

**Moment de convivialité :** Les échanges se poursuivent autour d'un verre, tard dans la soirée.

Ce compte rendu a été réalisé, conjointement, par la ville et des animateurs habitants.

Pour joindre le CQCV :

[Comite.quartier.cv@gmail.com](mailto:Comite.quartier.cv@gmail.com)

Comité de quartier centre-ville- Maison Cousté- 19 rue Cousté- 94230 Cachan

Site internet : [www.cqcvcachan.fr](http://www.cqcvcachan.fr)

**Tous ces sujets sont évolutifs, de semaine en semaine, et votre participation est importante !!**